

Ngounié/Département de la Boumi-Louetsi/Mbigou/Obsèques de l'ancien ministre, député et sénateur

Joseph Marie Mombo repose désormais dans sa terre natale

Styve Claudel ONDO  
MINKO  
Mbigou/Gabon

JOSEPH MARIE Mombo décédé le 26 mai 2017, à l'âge de 84 ans, a été accompagné jusqu'à sa dernière demeure, samedi dernier, par ses 54 ans enfants, 120 petits-enfants, parents, amis et connaissances. A Mbigou, son village natal. Auprès des siens.

Ces funérailles ont débuté, deux jours plus tôt, par les honneurs que tenaient à lui rendre ses anciens collègues du Sénat - institution dans laquelle il a exercé jusqu'à sa retraite, en tant que premier élu de la Boumi-Louetsi-.

Qui était l'illustre disparu ? La sénatrice de la commune de Mbigou, Christiane Leka, a rendu un dernier hommage national à l'homme politique qui a marqué son parcours depuis son enfance. « Les yeux de l'en-



Photo : SCOM

Avant d'être inhumée, la dépouille de Joseph-Marie Mombo a eu droit à des honneurs nationaux...

fant que j'étais ont vu un homme proche de son peuple. En effet, ce jeune homme talentueux, grand orateur, beau et propre, n'hésitait pas à aller à la rencontre des habitants, dans leurs maisons », confie l'ancienne ministre déléguée à l'Habitat. Et Mme Leka d'affirmer qu'elle a vu en Joseph Marie Mombo un rassembleur, qui ne craignait

pas de côtoyer les cadres du département de la Boumi-Louetsi d'alors.

Entre deux mandats à la députation, le défunt président de la République, Omar Bongo Ondimba confie au jeune énarque (promotion 1968) le portefeuille de secrétaire d'Etat en charge du Développement rural au ministère de l'Agriculture.



Photo : SCOM

...que le sénateur de Mbigou, Christiane Leka, a eu la charge de lui adresser.

Cette confiance de l'ancien numéro un gabonais s'est également manifestée par la nomination du transfuge de l'Union socialiste gabonaise (USG) à des postes clés au sein de l'appareil politique du Parti démocratique gabonais (PDG). Joseph Marie Mombo sera d'ailleurs promu membre du Bureau politique es-qualité,

membre du Comité central, conseiller politique du président fondateur et membre de la première Commission nationale électorale (CNE, l'ancêtre de l'actuelle Cénap.).

L'oraison funèbre prononcée par Robert Mikolo Lebita a donné une idée de la grandeur et de l'estime que les populations vouaient au disparu. « Le

jeune homme politique précocement engagé au sacerdoce des actions ou mouvements politiques, mais très avisé, ne craignait point l'adversité », a relevé le porte-parole de la famille. D'après lui, les facultés d'écoute et de décryptage des besoins sociopolitiques et économiques ont hissé le patriarche au rang des grands hommes politiques de la province de la Ngounié, tels Boucavel, Saulnerond Mampangou, Bibalou-A-Bi-Bouka, Kassa Mapessi et Mbouyi-Boutsi.

En effet, Mbigou doit à ce fils l'érection du Collège d'enseignement secondaire (CES) à l'emplacement de l'actuelle mairie. Ainsi que l'édification de la base des Travaux publics (TP), l'urbanisation de la ville et l'aménagement de l'aérodrome. Participant activement à l'ouverture de la route Mbigou-Ipambela et Mbigou-Levinda-Malinga, c'est aussi sous sa férule que Malinga devient préfecture.

Ogooué-Maritime/Département de Ndougou/Gamba/Conseil municipal

Le projet de budget primitif de la commune voté à 1 milliard 196 millions 381 483 francs

FAE  
Gamba/Gabon

RÉCEMMENT réuni en session ordinaire, le Conseil municipal de la commune de Gamba, sous la houlette de sa présidente, Clotilde Chantal Boumba Louey, a examiné et voté, à l'unanimité, en recettes et en dépenses, le projet de budget primitif pour l'année 2017, à 1 milliard 196 millions 381 483 francs, en légère baisse de 36 millions 797 068 francs.

A l'entame des travaux, la mairesse a tenu à rappeler le contexte économique difficile que traverse le Gabon. Concernant particulièrement la ville de Gamba, elle a souligné que « la crise pétrolière a eu pour corollaire le départ de plu-



Photo : Sidonie AMBONGUILA

Clotilde Chantal Boumba Louey a remercié les conseillers pour la hauteur des débats ayant caractérisé l'organe délibérant.

sieurs familles, réduisant ainsi le pouvoir d'achat, précipitant la baisse des ressources propres, sans omettre les problèmes de rétroces-

sion des IRPP Shell au Conseil départemental de Ndougou ». Aussi, a-t-elle souhaité que « des propositions concrètes et abouties soient



Photo : Sidonie AMBONGUILA

Une vue des conseillers pendant les travaux.

trouvées », afin que la commune ne soit pas amenée à prendre des résolutions qui fragiliseraient un peu plus le tissu social. Etant

donné que le mode de calcul qui repose sur les recettes propres et les ristournes instruit qu'un franc recouvré donne à la collectivité un

franc dans le budget, il est envisagé, a-t-elle annoncé, une restructuration du service de recouvrement. Elle a exprimé le souhait que, dans le même temps, les agents recouvreurs fassent montre d'une réelle prise de conscience de l'intérêt public et collectif.

Conformément à la loi, le projet de budget ainsi voté, s'il est validé par la tutelle, se décomposera en 60% pour le fonctionnement, et 40% pour l'investissement, et permettra de poursuivre le développement des infrastructures communales, avec les partenaires au développement de la commune, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), qui accompagne la collectivité dans nombre de ses projets.

Ogooue-Lolo/ district de Matsatsa/Entretien routier

La résiliation des contrats des PME fait des vagues



Photo : D.M.

Quelques anciens travailleurs du Pagos.

D.M.  
Koula-Moutou/Gabon

LA décision du ministère des Travaux publics de résilier les contrats passés avec les Petites et moyennes entreprises (PME) gabonaises, dans le cadre du Programme d'appui à la gouvernance

sectorielle (Pagos) mis en place en mai 2016, a provoqué l'ire des populations du département de Mulundu. Notamment celles des cantons Pougou et Leyou, dans le district de Matsatsa. Elles l'ont d'ailleurs fait savoir à travers une correspondance adressée, dernièrement, au préfet de la localité. « En mai 2016, conjointement avec le ministère des Travaux publics, dans le cadre du Programme d'ap-



Photo : D.M.

Dernière visite d'inspection des responsables du Pagos et des PME chargées...

pui à la gouvernance sectorielle (Pagos), une campagne de sensibilisation avait été menée avec les entreprises dans ce département pour intéresser les populations riveraines que nous sommes, à être des acteurs principaux dans l'entretien du réseau routier. A peine huit mois de mise en œuvre pour compter du 30 mai 2017, sans possibilité de renouvellement tacite, comme convenu, alors que nous

étions en phase de chantier-école », peut-on lire. Raison invoquée pour justifier cette décision gouvernementale, le lancement unilatéral d'un appel d'offres de la part du ministère du Budget, qui annule tous les engagements antérieurs. Mais, n'étant plus prêt à retourner au chômage, le collectif des villageois participant à l'entretien routier appelle à la reconduction des contrats des



Photo : D.M.

... de l'entretien des accotements de la route.

entreprises concernées par le Pagos. Soulignant se réserver le droit d'entreprendre "certaines initiatives" non précisées, mais pouvant contraindre les pouvoirs publics à remédier à la situation. La décision du ministère des TP provoque également des réactions auprès des entreprises concernées qui, par la voix du secrétaire général de la Confédération gabonaise des PME, Flavien

Edou Etougou, se sentent abandonnées à leur triste sort. D'autant plus qu'elles n'auront plus de ressources pour supporter les charges salariales et seront dans l'obligation de licencier.

Par ailleurs, se demandent-elles, quid de l'expertise des sociétés qui seront retenues par appel d'offres, alors qu'elles ne disposent pas de la moindre formation dans la phase « chantier-école » ?